

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE-MARITIME

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE LA ROCHELLE

SÉANCE DU 27 AVRIL 2007 À ESNANDES

Sous la présidence de : Monsieur Maxime BONO, Président

**Autres membres présents :** MM. Michel ROGEON, René BÉNÉTEAU, Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, MM. Michel-Martial DURIEUX, Jack PROUST, Jacques GIARD, Mmes Marie-José DENYS, Marylise FLEURET-PAGNOUX, MM. Jacques BERNARD, Christian GRIMPRET, Guy COURSAN, Jacques CORNÉLIS, Yann JUIN, Daniel GROSCOLAS, Yves ROUSSEAU, Michel BOISSARD, Guy DENIER, Bernard ROUX, Pierre GARNIER, Gérard BLANCHIER, Mme Suzanne TALLARD, Vice-présidents

Mme Dominique AUGRAS, M Jean-Claude CHICHÉ, Mme Bernadette COLIN, MM. Jean-Claude COUGNAUD, Mario COUTURIER, Jack DILLENBOURG, Olivier FALORNI, Aimé GLOUX, Mme Brigitte GRAUX, M. Michel GRIMAUD, Mme Josseline GUITTON, MM. Patrice JOUBERT, Philippe JOUSSEMET, Mme Françoise LAINE, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, MM. Patrick LARIBLE, Jacques LEGET, Pierre MALBOSC, Yvon NEVEUX, Marc PARNAUDEAU, Michel PLANCHE, Mme Maryline SIMONÉ, MM. Jean-François VATRÉ, Michel VEYSSIÈRE, Abdel Nasser ZÉRARGA, Conseillers

Date de publication :  
4/05/07

**Membres absents excusés :** M. Jean-François FOUNTAINE procuration à M. Jack DILLENBOURG, M. Josy MOINET procuration à M. Jacques LEGET, M. Jean-Louis LÉONARD, M. Jean-François DOUARD procuration à Mme Françoise LAINE, Mme Esther MÉMAIN, Vice-présidents

M. Patrick ANGIBAUD procuration à Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Yves AUDOUX procuration à Mme Josseline GUITTON, Mmes Séverine BARON, Brigitte BAUDRY, Évelyne BLANCHON-COUSIN, M. Patrick BOUYER, M. Alain BUCHERIE procuration à M. Patrice JOUBERT, M. Jean-Pierre CARDIN procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, Mme Colette CHAIGNEAU procuration à M. René BÉNÉTEAU, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, MM. Philippe CHASTENET, Rémy DROUARD, Mme Sylviane DULIOUST, Mme Patricia FRIOU procuration à Mme Marie-José DENYS, M. Didier GOBINET procuration à M. Jacques GIARD, M Gérard GOUSSEAU procuration à M. Yves ROUSSEAU, M. Patrick GUEDON procuration à M. Gérard BLANCHIER, Mme Cécile HIDREAU, M. Claude KARTES procuration à M. Guy COURSAN, M. Henri LAMBERT procuration à M. Michel PLANCHE, M. Stéphane LEROY, Mme Juliette LIBERT, MM. Daniel MATIFAS, Henri MOULINIER, Mme Isabelle MULINGHAUSEN, M. Marc NÉDÉLEC procuration à M. Patrick LARIBLE, Mme Brigitte PEUDUPIN procuration à Mme Maryline SIMONÉ, M. Serge PICAUT procuration à M. Michel BOISSARD, M. Jean-Louis ROLLAND procuration à M. Abdel Nasser ZERARGA, Mme Marie-Yvonne ROY, Mme Denise SABOURIN, MM. Cédric SUIRE, , M. Jacques SUSSET procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Denis THIBAUDEAU, M. Stéphane VILLAIN procuration à Mme Dominique AUGRAS, Conseillers,

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre ROBLIN

<b>Date de convocation :</b>	<b>20 AVRIL 2007</b>
<b>Nombre de membres en exercice :</b> 88	<b>Bulletins litigieux :</b> 0
<b>Nombre de membres présents :</b> 48	<b>Abstentions :</b> 0
<b>Nombre de membres ayant donné procuration :</b> 21	<b>Suffrages exprimés :</b> 69
<b>Nombre de votants :</b> 69	<b>Pour l'adoption :</b> 69
	<b>Contre l'adoption :</b> 0

N° 8

**Titre / COMMUNE DE CHATELAILLON PLAGE - ACQUISITION D'UN TERRAIN AUX CONSORTS SEMAVOINE - RECOURS EN CASSATION**

Madame TALLARD expose que par délibération du 3 mars 2006, le Bureau communautaire décidait d'acquérir, par exercice du droit de préemption urbain, un terrain d'environ 12 000m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle cadastrée section AM n°13 sise Commune de Chatellaillon Plage au prix de 50€/m<sup>2</sup>, tel que fixé par les Services Fiscaux.

Les Consorts SEMAVOINE, propriétaires, ont refusé cette proposition de prix. Ils avaient déclaré leur intention d'aliéner ce bien au prix de 136€/m<sup>2</sup>.

La Cour d'Appel de Poitiers, auprès de laquelle la Collectivité a interjeté appel du jugement du Juge de l'expropriation, a confirmé la décision de fixer le prix du terrain à 136€/m<sup>2</sup>.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- de se pourvoir en cassation,
- de mandater Maître LYON CAEN, avocat, et tout auxiliaire de justice dont l'intervention serait nécessaire, pour représenter et défendre les intérêts de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, et payer tous leurs frais, honoraires, provisions, acomptes.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
POUR LE PRESIDENT,  
LA VICE-PRESIDENTE